



# CONDITIONS GENERALES DE VENTE v202110

*Sauf stipulations contraires, les présentes conditions générales régissent toutes les ventes effectués par la société Valceane SAS ; Elles prévalent sur toutes autres conditions générales, et notamment sur nos anciennes conditions, ainsi que sur les éventuelles conditions d'achats du client. Le client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions et les accepte sans réserve.*

## 1 -Commande

Toute commande, modification de commande adressée à notre société directement par le client ou transmise par nos agents ou représentants, ne lie VALCEANE qu'à partir du moment où le dossier complet fait l'objet d'un accusé de réception écrit. Les commandes qui en résultent ne peuvent être annulées, sauf cas exceptionnels avec un accord préalable écrit émanant de VALCEANE.

Toute information de quelque nature que ce soit, contenue dans nos catalogues, site internet ou autre n'est donnée qu'à titre indicatif et pourra être modifiée à tout moment et sans préavis.

Le client doit fournir toutes informations permettant d'adapter le produit aux lieux d'installation. Tous les frais non prévus au bon de commande, ne peuvent être pris en charge par VALCEANE et feront l'objet d'une facturation à part. VALCEANE ne peut être tenue responsable de toute difficulté liée à un manque de précision, de clarté, d'erreurs d'information émanant du client.

## 2-Facturation

Les devis diffusés au client définissent un tarif valable 1 mois. Passé ce délai, VALCEANE est en droit de refuser l'application du tarif et de présenter un nouveau devis.

Pour valider une commande, le client retourne un devis ou un bon de commande daté et signé portant la mention : « bon pour accord » avec le règlement correspondant.

La facture est dûe dans son intégralité à la mise en service du matériel. En cas de retard de règlement, une indemnité forfaitaire de 40€ HT minimum pour frais de gestion sera appliquée. En vertu de l'application de l'article 441-3 du code du commerce, des pénalités de retard peuvent être facturées à hauteur de 3 fois le taux légal.

## 3-Paiement

Le client peut utiliser tout moyen de paiement à sa convenance pour régler tout ou partie des sommes dues.

## 4 -réserve de propriété

VALCEANE conserve la propriété de tout matériel et pièces détachées non réglées dans leur intégralité (frais et pénalités de retard inclus). VALCEANE dispose d'un droit de rétention général sur le matériel quel que soit le montant des sommes qui lui restent dûes. Ce droit s'applique sur l'ensemble des commandes en cours et non livrées, même si celles-ci sont entièrement réglés. Sous réserve des dispositions de la loi du 25 janvier 1985, VALCEANE est en droit de demander le retour du matériel non réglé par lettre recommandée avec accusé de réception aux frais entiers du client (démontage, frais d'expédition)

## 5-Annulation de commande

VALCEANE peut de plein droit, sans formalités et sans préjudice de ces autres droits, résilier le contrat qui la lie au client dans le cas d'un non paiement du fait du client, manquement à l'obligation d'informations, en cas de redressement judiciaire, d'insolvabilité, de force majeure, d'empêchement direct ou indirect de production de nos ateliers par le fait de nos fournisseurs transporteurs sous traitants, sous réserve de l'article 37 de la loi du 25 janvier 1985

## 6-Livraison

Les délais de livraison donnés par VALCEANE correspondent à une estimation moyenne. Il lui appartient de mettre en œuvre tous les moyens facilitant son respect, mais ne peut être tenue de prendre en charge quelque frais que ce soit ou une annulation de commande liés à un hypothétique retard.

VALCEANE travaille avec des transporteurs indépendants et ne peut garantir un délai de transport précis

La livraison des équipements installés peut être effectuée par un installateur indépendant qui recevra le matériel. Il prendra alors contact avec le client pour organiser l'installation.

Tout transport est effectué aux risques et périls du client qui doit effectuer les vérifications nécessaires à la mise en service, et prendre les réserves d'usage précises et détaillées

sur le bon de livraison daté et signé en cas d'avarie. Dans le cas d'avarie, le client doit envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception à VALCEANE SAS dans un délai de 48H après la constatation de celle-ci reprenant précisément les mentions portés sur le bon de livraison.

## 7-Garantie

Les équipements fournis par VALCEANE sont soumis à la garantie légale de deux ans seulement si le premier entretien est effectué par un technicien agréé.

La Garantie exclut le non respect des notices fournis par les soins de VALCEANE, le manque d'entretien, un usage autre que celui pour lequel les équipements sont destinés, la variation de pression du réseau d'eau locale.

Pour le bon fonctionnement des équipements, il appartient au client de suivre et commander les entretiens périodiques recommandés.

VALCEANE assure le service après vente des pièces détachées conformes à la fabrication d'origine pendant un délai de 2 ans après la mise en service. Passé ce délai, si nécessaire, VALCEANE proposera une solution de remplacement au tarif en vigueur.

## 8-Non conformité/Avarie

En cas d'avarie de dysfonctionnement ou de non conformité du produit par rapport à la commande, hors erreur du fait du client, il appartient au client d'émettre les réserves d'usage sur le bon ou récépissé de livraison et d'informer VALCEANE par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 48H.

## 9-Juridiction compétentes

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français. Tout litige se règle auprès du tribunal de commerce de Draguignan selon notre siège social. Le présent article s'applique même en cas de pluralité de défendeurs, de demande incidente, ou de référé, et quel que soit le mode et les modalités de règlement.